



0230741

UNSA Territoriaux Réunion



Saint-Denis, le 26 avril 2016

**Monsieur le Président du
Conseil Régional**

**Hôtel de Région Pierre Lagourgue
Avenue René Cassin
Moufia BP 7190**

97719 SAINTE-CLOTILDE

Objet : Demande de mise en place d'un Comité Technique

Monsieur le Président,

L'organisation syndicale que je représente a été élu en 2014 majoritairement. A ce titre et conformément à la réglementation, je sollicite la mise en place d'un Comité Technique sur les points suivants :

- 1- Attribution des chèques déjeuner par mois aux agents des lycées ;
- 2- Application de la NBI à tous les agents éligibles ;
- 3- Révision de la plage horaire et prise en compte du report créditeur ;
- 4- Création d'un règlement intérieur des agents des routes, lycées et administratif ;
- 5- Bilan intermédiaire sur le télétravail ;
- 6- Loi Sauvadet – Application intégrale de la loi ;
- 7- Mise en place d'un plan de stagiarisation pour les agents de catégorie C.

Pour ce faire, un dossier technique vous sera transmis sous peu.

Dans l'attente.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Le Secrétaire Général
UNSA REGION REUNION,

Yves TAMBON

UNSA REGION REUNION
 @ : unsa.regionreunion@gmail.com
 ☎ : unsaregion974.com
 ☎ 02 62 97 65 03

